



NOTA : Assainissement EU et EP individuel à charge des acquéreurs

LEGENDE

- Limite de zone constructible
- Hypothèse d'implantation des constructions
- Distance d'implantation minimale par rapport à la limite
- Enrobé
- Espaces verts
- Zone piétonne/cyclable
- Sable stabilisé
- Massifs
- Accès interdit à la parcelle
- Arbres à planter
- Servitude de passage d'une conduite d'assainissement pluviales
- Accès obligatoire à charge des acquéreurs
- Accès indicatif à charge des acquéreurs
- Haie + arbres à planter avec obligation de maintien et d'entretien
- Haie à planter avec obligation de maintien et d'entretien
- Haie existante à conserver avec obligation de maintien et d'entretien

CRITOT (76)

Rue du Bois d'Yclon

Rue de la Briqueterie



PLAN DE COMPOSITION D'ENSEMBLE **PA4**
 HYPOTHESE D'IMPLANTATION DES BATIMENTS **PA9**
 REGLEMENT GRAPHIQUE **PA10**

Echelle : 1/500

S:\19594\documents\tsj\plans\altitude-vrd-19594-pa-00.dwg

GÉOMÈTRES EXPERTS
 Benoit SANTUS
 Olivier JUMENTIER
 Erwan QUINOU
 Aurélien FOUCHIER

GE360

1000 chemin de Clères 76230 Bois Guillaume
 Tél 02 35 70 54 60 Fax 02 35 15 28 45
 geometres@ge360.fr

Indice	Nature de la Modification	Date	Resp
1	voile sens unique coté rue briqueterie + zones d'implantations + modif lots 11 à 16	17/11/17	OJ
2	Changement du tracé du cheminement piéton	13/12/17	RN/MD
REPRODUCTION RESERVÉE			
Dossier 19594		Indice 8.2	Date Juillet 2017
		Responsable OJ/RN	